SOCIÉTÉ DES LOTERIES DE L'ONTARIO

Rapport annuel 1986/87

88-05173/

Le 30 septembre 1987
L'honorable Hugh P. O'Neil
Ministre du Tourisme et des Loisirs
77 ouest, rue Bloor
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Monsieur le Ministre,

En vertu des dispositions de la Loi sur la Société des loteries de l'Ontario, je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Société des loteries de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monseiur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil,

Walter G. D. Stothers

Quelques mots sur la Société des loteries de l'Ontario

La Société des loteries de l'Ontario a été fondée en 1975 avec pour mandat la création et la gestion de loteries gouvernementales pour la province.

Depuis cette date, à titre de société de la Couronne, elle a rapporté plus de 2 milliards de dollars à la province de l'Ontario.

La Société exploite six loteries en Ontario : Wintario, Lottario et Instant (jeux d'envergure provinciale); Provincial, Super Loto et Lotto 6/49 (jeux d'envergure nationale).

En couverture :
Tracy Ferguson, athlète handicapée, profite des installations du Variety Village de Scarborough, réalisées en partie grâce aux profits des loteries.

Membres du Conseil

Walter G.D. Stothers, FCA
Thornhill, président du Conseil (17 avril 1986 – 16 février 1989)

Sandra McKinnon Jolley
Toronto, vice-président du Conseil (2 juin 1986 – 16 février 1989)

Anne B. Bender
Mississauga, administrateur (26 mars 1987 – 16 février 1990)

Patrick W.E. Hodgson
London, administrateur (26 mars 1987 – 16 février 1988)

Chan Yeung Kang, LLB
Willowdale, administrateur (2 juin 1986 – 16 février 1989)

James David Meekison, MBA
Toronto, administrateur (26 février 1987 – 16 février 1990)

D. Norman Morris, CA
Mississauga, président

David Polowin
Nepean, administrateur (26 février 1987 – 16 février 1990)

Sandra Elizabeth Severn
Toronto, administrateur (26 février 1987 – 16 février 1990)

Direction 1986/87

Adam J. Hawkins
vice-président exécutif

J. Michael Holroyde
vice-président, Ventes et distribution

John MacNabb
vice-président, Services informatiques

Kathy Petrik
vice-président, Communications

John Van Camp
contrôleur

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Pour l'exercice financier 1986/87, le chiffre d'affaires brut a atteint 1,337 milliard de dollars, pour un bénéfice net de 458,7 millions de dollars, soit une augmentation de 43 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ce chiffre a porté notre bénéfice total sur douze ans à plus de 2,1 milliards de dollars, somme qui a été remise au gouvernement provincial pour affectation.

S'il s'agit pour la Société de l'exercice le plus réussi de son histoire, elle doit trouver les réponses à certaines questions fondamentales touchant son avenir.

Tout comme les autres régions du Canada où se tiennent des loteries, l'Ontario est aujourd'hui devenu un marché saturé. Il est probable que les augmentations rapides des ventes enregistrées par le passé ne se répéteront plus à l'avenir. Et même si les joueurs restent enthousiastes face à nos jeux, il va nous falloir mettre sur pied de nouveaux programmes offrant aux Ontariens les jeux et les loteries qui les intéressent si nous voulons préserver notre revenu à l'avenir.

Nous avons entrepris plusieurs modifications visant toutes à offrir le meilleur service possible à nos détaillants comme à nos clients. Nous avons réorganisé notre réseau de distribution, élargi notre réseau de terminaux à accès direct et commencé l'exploitation d'un nouveau centre informatique ultramoderne.

L'avenir, c'est aussi le transfert de notre siège social à Sault-Ste-Marie. De plus d'une manière, ce déménagement viendra donner à cette ville la stimulation économique qu'il lui faut. Nous sommes ravis de l'accueil chaleureux que nous réserve la collectivité de Sault-Ste-Marie.

Nous nous réjouissons de ce changement et des autres défis qui s'offrent à notre Société; nous les aborderons avec enthousiasme, en restant fidèles à notre mandat, qui est de servir la population de l'Ontario.

Walter G. D. Stothers
Le président du Conseil

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION SUR DIX ANS (EN MILLIONS DE $)

	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87
Chiffre d'affaires	*240,4*	*235,1*	*323,8*	*490,3*	*506,9*	*550,1*	*661,8*	*812,0*	*1 007,8*	*1 336,8*
Commissions	*24,2*	*22,5*	*28,3*	*41,2*	*41,4*	*44,1*	*50,3*	*60,6*	*75,4*	*100,2*
Prix	*108,3*	*123,9*	*182,7*	*270,3*	*271,9*	*294,4*	*341,0*	*415,5*	*510,9*	*673,8*
Total des frais d'exploitation	*11,4*	*14,5*	*22,2*	*36,7*	*45,0*	*54,4*	*58,4*	*91,7*	*107,2*	*109,9*
Intérêts	*1,9*	*2,5*	*4,3*	*6,7*	*8,9*	*6,4*	*4,6*	*5,4*	*6,4*	*5,8*
Bénéfice net	*98,4*	*62,6**	*92,8**	*148,8*	*157,5*	*163,5*	*216,7*	*249,6*	*320,7*	*458,7*
Nombre de loteries	*2*	*3*	*3*	*4*	*4*	*5*	*6*	*6*	*6*	*6*

**Après frais extraordinaires*

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Avec un chiffre d'affaires brut de 1,337 milliard de dollars, les loteries de l'Ontario ont à nouveau connu un exercice record.

Plus que jamais, les gens se tournent vers les loteries pour se divertir; 55 pour cent des adultes de l'Ontario jouent régulièrement à la loterie.

Ce soutien continu s'est traduit par une somme de 673.8 millions de dollars, distribuée en prix, et un revenu de 458,7 millions de dollars.

Tout au long de l'exercice, nous sommes restés attentifs aux besoins et aux désirs des joueurs, dans le but de leur offrir toutes sortes de jeux nouveaux. Wintario, notre première loterie, a été remise au goût du jour. Nous avons offert aux joueurs différents jeux à gains instantanés, et procédé au lancement de Replay, qui permet aux joueurs de Lotto 6/49 de participer à deux tirages consécutifs.

Malgré l'escalade des coûts d'impression des billets et de télécommunication, la Société a amélioré l'efficacité de son exploitation de plus de deux pour cent, faisant passer de 10 pour cent pendant l'exercice précédent à 7.8 pour cent du chiffre d'affaires brut, ses frais d'exploitation (moins intérêts créditeurs). La recherche de l'efficacité dans le domaine de l'exploitation va rester l'une des principales priorités de la Société.

Les préparatifs de déménagement de notre siège social de Toronto vers Sault-Ste-Marie, qui doit avoir lieu à la fin 1989 ou au début 1990, vont bon train. Nous procédons actuellement à l'embauchage de personnel à Sault-Sainte-Marie; ce personnel sera formé à Toronto. Nous avons déjà mis sur pied un programme visant à offrir des postes de stagiaires à des diplômés en informatique du Collège de Sault-Ste-Marie et de l'université Algoma. En outre, nous procédons actuellement à l'élaboration de directives garantissant un traitement équitable pour tout le personnel, celui qui ira s'installer à Sault-Ste-Marie comme celui qui ne pourra nous y suivre.

Je tiens ici à remercier tous ceux à qui l'Ontario doit ses loteries ... notre Conseil d'administration, nos distributeurs, 250 employés et 11 500 détaillants de toute la province. À eux tous j'adresse mes remerciements, au nom de la Société.

Bien sûr, il nous faut aussi remercier tous les joueurs, qui depuis douze ans, accordent leur soutien enthousiaste à nos loteries. C'est pour eux que nous renouvelons notre promesse de veiller à la responsabilité, à la sécurité et à l'efficacité de l'administration des loteries, de manière à ce qu'elles continuent d'apporter leur contribution à l'Ontario.

D. Norman Morris
Président

BONIS
ERSARY
RSAIRE
Super Loto
31 August/août 1986
14 Sept./sept. 1986
3793187
04 6010 078 5436

L'ANNÉE EN REVUE

Photo du haut :
Faye Dance et Greg Beresford, animateurs des tirages Wintario, célèbrent en beauté le 500e tirage de cette loterie le 12 mars 1987.

Photo du bas :
En remerciement de son apport extraordinaire à l'industrie des loteries en Ontario, Bob Simpson, de Powassan, a été nommé distributeur SLO de l'année en janvier 1987.

Photo de gauche :
C'est au Centre des congrès de Toronto qu'a eu lieu le 11 décembre 1986 le tirage Lucky Millions si réussi. Cinquante et un finalistes espéraient remporter le gros lot d'un million de dollars.

n chiffre d'affaires accru, des sommes plus importantes distribuées en prix et des bénéfices plus forts que jamais: ces trois faits suffisent à résumer l'exercice financier 1986/87 et sa réussite pour toute la population de l'Ontario.

C'est Lotto 6/49, notre jeu à accès direct très populaire, ainsi que les loteries à gains instantanés qui ont dominé la scène des loteries.

Exploitée de concert avec les autres provinces canadiennes par l'entremise de la Société interprovinciale de loteries, Lotto 6/49 a enregistré des ventes de 633,8 millions de dollars en Ontario. Grâce à l'intérêt du public pour les gros lots de plusieurs millions de dollars, ses ventes ont augmenté de 65 pour cent par rapport à l'exercice 1985/86, représentant 266,4 millions de dollars de notre bénéfice total. En octobre 1986, ce jeu a aussi versé un gros lot de 11 millions de dollars, soit le troisième en importance de toute l'histoire canadienne.

Les ventes de jeux à gains instantanés ont augmenté de 88 millions de dollars, leur total atteignant 283 millions de dollars pour l'exercice. Cette hausse est en partie due au choix de plusieurs jeux à gains instantanés qui étaient offerts aux joueurs. La participation des joueurs a aussi bénéficié des tirages en direct effectués pendant l'année pour deux variantes de ce jeu.

Wintario, la loterie par laquelle tout a commencé il y a douze ans, a connu un regain de popularité en 1986/87. Grâce au remaniement de sa structure de prix et à l'introduction de gains instantanés, ses ventes ont atteint 171,5 millions de dollars cette année, soit 30 millions de dollars de plus qu'en 1985/86. Wintario, qui est toujours la seule loterie à tirage itinérant du Canada, a organisé avec succès deux promotions de quatre semaines à gains instantanés en espèces et en voitures, offrant au total 4,8 millions de dollars en prime. Le 12 mars, Wintario a fêté son 500e tirage, qui marquait la remise de plus de 94 millions de prix à la population de l'Ontario, avec plus de 550 millions de dollars de bénéfices.

Pendant l'exercice 1986/87, Provincial, première loterie interprovinciale, a fêté ses dix ans d'exploitation. Son dixième anniversaire a été marqué par un tirage spécial offrant plus de 5 millions de dollars de prix supplémentaires. Pour tout l'exercice, les ventes se sont chiffrées à 47,5 millions de dollars.

Pour Lottario, la loterie à accès direct de la province, les ventes ont atteint 161 millions de dollars, soit 36 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. Ces chiffres reflètent l'intérêt accru pour les gros lots plus importants offerts par Lotto 6/49, et pour les tirages bihebdomadaires.

Super Loto, notre troisième jeu interprovincial, est passé à un tirage d'un dimanche sur deux, en mai 1986; ses billets sont valables pour deux tirages consécutifs. Des tirages spéciaux ont offert 500 Cadillac en juillet et en août et 500 Lincoln Town Car en janvier et en février. Pour l'exercice, les ventes brutes ont atteint 40 millions de dollars.

Réagissant aux désirs du public, la Société a lancé le programme Replay pour Lotto 6/49, qui permet aux joueurs de participer à deux tirages consécutifs.

Tous les Ontariens ont pu apprécier le rôle joué par les loteries en assistant aux tirages itinérants de Wintario, en examinant nos kiosques d'information et en accueillant nos orateurs.

Afin d'améliorer le service offert à notre clientèle et de rester capables de traiter un surcroît important d'information, nous avons ouvert un nouveau centre informatique de plusieurs millions de dollars. Notre ancien centre sert aujourd'hui de centre de sauvegarde, garantissant l'accès direct à nos jeux en cas de défaillance du nouveau système.

L'annonce du déménagement de notre siège, qui doit s'installer à Sault-Ste-Marie à la fin de 1989, imprime une nouvelle direction à notre Société. La Société a un rôle important à jouer dans le programme gouvernemental de développement du Nord, qui vise à aider et à diversifier une économie principalement axée sur les ressources naturelles.

N O S G A G N A N T S

Photo du haut :
Michael Niganiwina, de Iron Bridge, salue ses admirateurs en s'en allant au volant de la MG réplique remportée au tirage spécial Wintario de l'été 1986.

Photo du bas :
C'est l'ordinateur Quick Pick de la SLO qui a choisi les numéros d'Evelyn Picken pour le tirage Lottario du 24 mai 1986. Et quel heureux choix : elle a remporté 1,7 million dollars.

Photo de gauche :
Nurani et Mohamed Samji, de Bramalea, gagnants du gros lot le plus important de l'année, soit un peu plus de 11 millions de dollars au Lotto 6/49.

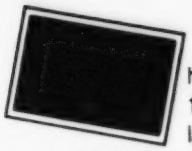

haque minute, chaque jour, plus de 100 personnes remportent un prix à la loterie ... depuis le simple billet gratuit jusqu'au gros lot de plusieurs millions de dollars. Et pour tous, ce prix s'accompagne de toute l'excitation d'être gagnant.

Au cours de l'exercice financier 1986/87, la Société des loteries de l'Ontario a remis 80 millions de prix, d'une valeur totale de 673,8 millions de dollars. Ce chiffre a amené notre total sur douze ans à 280 millions de prix d'une valeur de 3,3 milliards de dollars.

Le gros lot le plus important de l'exercice, soit quelque 11 millions de dollars au tirage de Lotto 6/49 du 1er octobre 1986, est revenu à Nurani et Mohamed Samji. Il s'agissait d'un véritable retour de la chance pour ce couple de Bramalea, qui avait vu sa maison toute neuve détruite dans un incendie deux mois plus tôt. Ce prix était le troisième en importance dans l'histoire des loteries au Canada.

Pour les loteries, le sexe, le revenu ou l'âge n'ont aucune importance. Huit personnes sur dix ont joué à la loterie, et les gagnants viennent de toutes les catégories. Il y en a de jeunes, comme Larry Damphouse, de Windsor, âgé de 23 ans, qui a remporté 1 million au tirage Lucky Million. Il y en a de plus âgés, comme Evelyn Picken, qui a remporté 1,7 million de dollars le 24 mai 1986 grâce à son billet Quick Pick Lottario.

Larry utilisera une partie de ses gains pour rembourser le prêt hypothécaire de ses parents et payer à ses grands-parents un tour du monde. Evelyn, septuagénaire encore jeune, a déclaré qu'elle voulait prendre le Concorde, pour rendre visite à sa famille en Angleterre, puis rénover sa maison de Toronto.

Il y a aussi les «vrais chanceux» qui remportent plus d'un grand prix. Comme par exemple Henry Tilbury, de Sudbury. Cet homme d'affaires de 51 ans a remporté un prix instantané de 10 000 $ à la loterie Provincial, en septembre 1986, touchant 717 $ de plus le lendemain à Lottario. Quelques jours plus tard, il achetait quatre nouveaux billets Provincial et remportait un nouveau gain instantané de 10 000 $. Tous ces prix s'ajoutaient au gros lot de 100 000 $ remporté par Monsieur Tilbury lors du tirage Wintario du 4 avril 1985.

«Je ne sais vraiment pas pourquoi j'ai tellement de chance, déclare-t-il; mais je suis superstitieux. J'ai toujours sous la main un trèfle à quatre feuilles et je porte au cou un petit fer à cheval en or».

L'étude permanente que nous réalisons auprès de nos gagnants révèle qu'il s'agit toujours de gens très sensés. Sur 699 gagnants ayant remporté 100 000 $ ou plus, seulement 7,2 pour cent ont abandonné leur emploi. Et même parmi ceux qui ont remporté 1 million de dollars ou plus, 67,6 pour cent ont continué à travailler.

Pour la plupart, les gagnants placent leur argent (80,1 pour cent); 28,9 pour cent s'achètent une maison ou remboursent leur prêt hypothécaire, 30,1 pour cent s'achètent une voiture, 25,8 pour cent partent en vacances et 47,5 pour cent partagent leurs gains avec leur famille ou des oeuvres de bienfaisance.

Notre étude a aussi montré que les sollicitations et les demandes de dons ne constituent pas vraiment un problème pour les gagnants. Parmi eux, 2,8 pour cent seulement trouvent que les demandes de dons sont un problème, tandis que 91,3 pour cent déclarent que les médias les ont bien traités.

Les gagnants à la loterie ne remportent pas toujours le prix qu'ils escomptaient ... les résultats dépassent parfois leurs espérances! Holger Fischer, de Toronto, âgé de 61 ans, est l'un de ceux-là. Il espérait remporter une Cadillac Sedan de ville toute neuve lors des gains instantanés Super Loto d'août 1986. Et s'il n'a pas gagné la voiture de ses rêves, ne vous en faites pas pour lui : il a empoché le gros lot de 1 million de dollars!

	Chiffre d'affaires brut	*171,5 millions $*
	Bénéfice net	*19,1 millions $*
	Chiffre d'affaires brut	*161,8 millions $*
	Bénéfice net	*58,8 millions $*
	Chiffre d'affaires brut	*283,8 millions $*
	Bénéfice net	*90,3 millions $*
	Chiffre d'affaires brut pour l'Ontario	*47,5 millions $*
	Produit net pour l'Ontario	*16,1 millions $*
Super Loto	*Chiffre d'affaires brut pour l'Ontario*	*40,0 millions $*
	Produit net pour l'Ontario	*10,0 millions $*
649	*Chiffre d'affaires brut pour l'Ontario*	*633,8 millions $*
	Produit net pour l'Ontario	*266,4 millions $*

Province wants
Dec. 26, 1986
Selec
649
LOTTO
QUICK
1987
1987
1987
1987
1987
1987
LLET GRATUIT

S U B V E N T I O N S

Photo du haut :
C'est grâce aux subventions provenant des loteries que des organismes culturels comme la Compagnie d'opéra du Canada offrent sa variété culturelle à l'Ontario.

Photo du bas :
Depuis 1975, les loteries de l'Ontario permettent d'organiser toutes sortes d'activités sportives et récréatives.

Photo de gauche :
Maire Percy, professeur assistant et Martin Somerville, étudiant au doctorat, tous deux de l'université de Toronto, entreprennent un projet financé par les loteries sur les causes de la maladie de Alzheimer.

Les loteries de l'Ontario bénéficient à tous les Ontariens. Il ne faut pas chercher bien loin pour en trouver la preuve.

Comme cette petite ville où tous les habitants se réunissent pour inaugurer le nouveau centre récréatif. Les subventions provenant des loteries se sont ajoutées aux fonds recueillis par la collectivité pour en permettre la construction.

Comme cet hôpital qui a pu construire son nouveau centre de soins des malades chroniques grâce aux subventions gouvernementales provenant en partie des loteries.

Comme ce superbe théâtre, restauré avec amour. Le public y applaudit à la fois les acteurs et l'oeuvre de restauration, rendue possible, en partie, grâce aux loteries.

Les subventions provenant des loteries touchent la population de la province dans son ensemble. Les athlètes, les clubs philanthropiques, les personnes âgées, les universités, les handicapés mentaux, tous bénéficient des sommes rapportées par les loteries.

Au cours de cet exercice, le bénéfice total provenant des loteries de l'Ontario depuis 1975 a dépassé les 2 milliards de dollars, grâce au chiffre de 458,7 millions de dollars obtenu en 1986/87.

Les bénéfices provenant des loteries sont versés au Fonds du revenu consolidé de la province, le gouvernement en assurant la distribution à toutes sortes de projets et de programmes importants.

Les bénéfices des loteries à caractère provincial (Wintario, Lottario et Instant) servent à des programmes de conditionnement physique, de sport, de culture et de loisirs. Les bénéfices des loteries Provincial, Super Loto et Lotto 6/49 (tous jeux interprovinciaux), sont affectés à des programmes de recherche médicale ou écologique, à la construction et à l'équipement d'hôpitaux, au logement des personnes âgées, à la fondation Trillium et à d'autres programmes importants.

Cette année, le ministère du Tourisme et des Loisirs a remis 45,6 millions de dollars en subventions provenant des loteries à des collectivités et organismes. Ces fonds ont facilité, entre autres, la construction, la restauration et la modernisation de centres de conditionnement physique partout dans la province. D'autres programmes, comme le programme «Mieux que jamais Ontario», sont venus aider les meilleurs athlètes amateurs de l'Ontario à s'entraîner. D'autres subventions ont été versées pour aider certains groupes sportifs à organiser des compétitions d'athlétisme ou à s'y rendre, pour former des entraîneurs et stimuler la participation aux sports parmi les femmes, les personnes âgées, les handicapés et les jeunes.

Le ministère des Affaires civiques et culturelles a remis 82,2 millions de dollars en subventions pour les arts, le patrimoine, les bibliothèques et les affaires civiques. Parmi les bénéficiaires de ces subventions, citons le Festival Shaw de Niagara-on-the-Lake et la collection canadienne McMichael de Kleinburg.

Le ministère de la Santé et le ministère des Services sociaux et communautaires ont aussi alloué à différents programmes provinciaux plusieurs dizaines de millions de dollars provenant des loteries.

Parmi les projets subventionnés par le ministère de la Santé, mentionnons des centres de soins pour les malades chroniques et des laboratoires de recherche. Le ministère des Service sociaux et communautaires a assuré le financement de maisons de retraite pour les personnes âgées et son programme de recherche financé par les loteries a participé à une étude des questions touchant les problèmes des déficients mentaux, des personnes âgées et des handicapés physiques.

Par l'entremise de la fondation Trillium, les organismes provinciaux de services sociaux se sont partagé 15 millions de dollars provenant des bénéfices des loteries en 1986/87. La fondation a jusqu'ici approuvé des subventions et des engagements représentant un total de 68,9 millions de dollars pour 67 organismes de bienfaisance. Directement ou indirectement, cette somme aide plus de 2 800 centres et groupes locaux de toute la province.

Parmi les organismes assistés, citons Centraide, l'association ontarienne des maladies pulmonaires, les Grands frères, les Grandes soeurs, la Société de l'arthrite, Épilepsie Ontario, etc. Grâce à ces subventions, plus de 120 000 bénévoles ont pu consacrer plus de temps et d'efforts à l'aide de plus d'un million de personnes.

Guide
Ontario
SAULT STE. MARIE
1912

S A U L T S T E . M A R I E

Photo du haut :
Les aciéries Algoma Steel sont le plus gros employeur de Sault-Ste-Marie.

Photo du bas :
Monsieur Bon Soo accueille tous les participants au carnaval d'hiver de l'Ontario. Le carnaval Bon Soo, avec plus de 100 activités différentes, est l'un des plus importants au Canada.

Photo de gauche :
Le nouveau siège de la SLO se trouve au coeur de la ville, vue ici d'avion.

Si la Société des loteries de l'Ontario n'a pas encore aménagé à Sault-Ste-Marie, l'effet de cette décision s'y fait déjà sentir. Ce projet suscite l'intérêt de toutes les entreprises de la collectivité. Plusieurs habitants de cette ville sont aujourd'hui des stagiaires de la Société, et la collectivité dans son ensemble se prépare à accueillir ce qui sera certainement l'une des entreprises les plus visibles de la ville.

Ce déménagement annoncé le 8 juillet 1986 par David Peterson, premier ministre de l'Ontario, s'inscrit dans le cadre du programme de déménagement dans le Nord du gouvernement provincial, qui vise à diversifier l'économie du Nord, trop dépendante des richesses naturelles.

Le siège de la Société sera situé dans un nouveau complexe gouvernemental, en plein centre de la ville, au bord de l'eau dans un quartier réhabilité grâce à l'aide du gouvernement.

Les projets de construction de ce complexe gouvernemental de 27 870 mètres carrés sont déjà bien avancés. C'est la firme d'architectes Gugula/Smedley/Mezzomo, de Sault-Ste-Marie, qui est chargée de la conception de ce centre qui abritera la Société ainsi que le Groupe des ressources forestières du ministère des Richesses naturelles et le Laboratoire de médecine légale du ministère du Solliciteur général.

L'appel d'offres devrait être annoncé dès la fin de 1987, la construction devant débuter dès le début de 1988. Les nouveaux locataires doivent s'y installer fin 1989 ou début 1990.

Ce déménagement de la Société des loteries de l'Ontario aura de multiples répercussions sur la vie de Sault-Ste-Marie.

Rien que notre masse salariale devrait injecter directement quelque 7 millions de dollars dans l'économie locale, ce qui se traduira par des biens et services comme l'immobilier, l'automobile et l'habillement.

C'est notre centre de Sault-Ste-Marie qui sera chargé de la coordination des achats, permettant ainsi aux entreprises du nord de la province de participer directement, en offrant à la fois biens et services.

Les lignes de communication ultramodernes nécessaires pour relier nos ordinateurs au reste de la province feront entrer la technologie de pointe à Sault-Ste-Marie; on espère d'ailleurs que ce fait poussera d'autres firmes de haute technologie à s'installer dans le nord-ouest de l'Ontario.

La Société s'est engagée à regrouper à Sault-Ste-Marie la plus grande partie possible de ses services. Pour commencer, le nouveau siège social accueillera 180 employés de nos services du marketing, des ventes et de la distribution, de l'exploitation, des communications et des services informatiques.

Nous ouvrirons un deuxième bureau de remise des prix et un nouveau centre informatique à Sault-Ste-Marie. Notre bureau principal de remise des prix restera à Toronto, tout comme notre centre informatique de sauvegarde.

C'est pour préparer ce déménagement que nous procédons à l'embauchage de personnel à Sault-Ste-Marie, pour le former à Toronto et le ramener à Sault-Ste-Marie une fois le siège aménagé. Avec la collaboration du collège de Sault-Ste-Marie et de l'université Algoma, nous avons établi des postes de stagiaires pour les diplômés en informatique. Ce programme présente deux avantages principaux : des emplois pour les habitants de Sault-Ste-Marie, et l'existence d'informaticiens qualifiés avant, pendant et après notre déménagement.

Afin que ce déménagement se fasse sans heurts pour les joueurs comme pour le personnel de la Société, nous préparons actuellement des programmes complets de déménagement. Les employés qui nous suivront, comme ceux qui ne pourront pas déménager, seront traités le plus équitablement possible.

La Société des loteries de l'Ontario est fière du rôle qu'elle va jouer pour la revitalisation du nord de l'Ontario; nous nous réjouissons tous de bientôt nous installer à Sault-Ste-Marie.

EXPLICATION DU RENDEMENT FINANCIER

Pour l'exercice financier 1986/87, la Société a enregistré un chiffre d'affaires brut de 1,337 milliard de dollars, soit 329 millions de dollars de plus que l'exercice précédent.

Cette augmentation du chiffre d'affaires a entraîné une hausse du bénéfice net, qui a atteint 458,7 millions de dollars; cette somme a été versée au gouvernement de l'Ontario qui s'en servira pour différents programmes de subventions.

Les prix remis ont atteint 673,8 millions de dollars, soit 50,4 pour cent du chiffre d'affaires brut. Ces prix variaient de simples billets gratuits à un gros lot de 11 millions de dollars.

Les prix non réclamés ont atteint 45,7 millions de dollars, soit une augmentation de 3,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Dans notre rapport financier, toutes les sommes non réclamées ont été regroupées sous la rubrique «Prix non réclamés».

Sur ce montant, 17,4 millions de dollars correspondent aux tirages remontant à moins d'un mois et 15,7 millions de dollars aux tirages entre 1 et 12 mois. 12,6 millions de dollars seulement correspondent aux tirages remontant à plus de 12 mois, pour lesquels les réclamations ne peuvent plus être faites. Ces fonds sont alloués aux tirages spéciaux.

Les commissions versées constituent un revenu important pour quelque 11 500 détaillants et 47 distributeurs indépendants. Atteignant le chiffre total de 100,2 millions de dollars, les commissions ont enregistré une hausse de 24,8 millions de dollars pendant l'exercice 1986/87, du fait de l'augmentation des ventes.

Les détaillants touchent une commission de huit pour cent sur la vente des billets Wintario et Instant, et de cinq pour cent sur les autres loteries. Des allocations sont aussi versées pour le remboursement des prix. Les distributeurs touchent une commission d'un pour cent sur les billets Instant, une commission moyenne de 2,5 pour cent sur Wintario, Provincial et Super Loto et des allocations hebdomadaires de 3 $ par terminal, pour couvrir la livraison des fournitures aux terminaux d'accès direct qu'ils desservent.

Les frais d'exploitation, qui se sont chiffrés à 109,9 millions de dollars, comprennent tous les frais de publicité, d'administration et d'équipement; grossis des versements effectués au gouvernement fédéral, ces frais représentaient 8,2 pour cent du chiffre d'affaires brut. Grâce aux intérêts créditeurs, ce pourcentage est descendu à 7,8 pour cent.

Atteignant au total 26,3 millions de dollars, les versements effectués au gouvernement fédéral dans le cadre de deux accords fédéral-provincial distincts, ont été légèrement plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent.

Le premier accord, signé en 1979, portait sur le retrait du gouvernement fédéral du marché des loteries moyennant le versement de paiements trimestriels par les provinces. Pour l'exercice financier, la part de l'Ontario s'est chiffrée à 14,1 millions de dollars.

Le second accord fédéral-provincial, conclu en 1985, stipule que le gouvernement fédéral ne s'intéressera pas au marché des jeux et des paris. En contrepartie, les provinces se sont engagées à verser 100 millions de dollars de plus au gouvernement fédéral en trois versements égaux. La part versée par l'Ontario a atteint 12,2 millions de dollars. Les jetons de présence versés au cours de l'année aux administrateurs de la Société se sont élevés à 20 463 $.

Chiffre d'affaires exercice clos le 31 mars 1987 (en millions de dollars)

	VENTES DE BILLETS	BILLETS GRATUITS	TOTAL
Wintario	123	48	171
Lottario	161	-	161
Instant	255	28	283
Provincial	47	-	47
Super Loto	34	6	40
Lotto 6/49	634	-	634
	1 254	82	1 336

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES **86/87**

Chiffre d'affaires brut 100 %

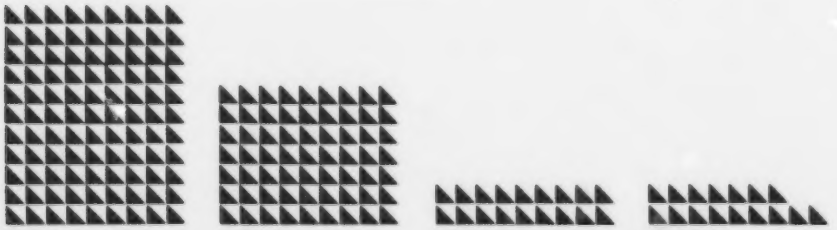

Prix
50,4 %

Bénéfice net
34,3 %

Frais d'exploitation
7,8 %

Commissions
7,5 %

B I L A N

au 31 mars 1987

	1987 (en milliers de dollars)	1986 (en milliers de dollars)
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	20 285	32 277
Fonds en dépôt, prix	45 708	41 856
Payable par la Société interprovinciale de loteries	7 282	3 019
Intérêts courus	450	800
Créances	2 285	8 260
Charges payées d'avance	518	38
	76 528	86 250
Passif		
Passif à court terme		
Prix non réclamés	45 708	41 856
Bénéfice net à verser au Trésorier de l'Ontario	1 570	7 834
Dettes et charges à payer	11 087	19 950
À payer au gouvernement du Canada (note 4)	3 000	3 000
Produit comptabilisé d'avance	15 163	13 610
	76 528	86 250

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

ÉTAT DU BÉNÉFICE NET À VERSER AU TRÉSORIER DE L'ONTARIO

pour l'exercice clos le 31 mars 1987

	1987	1986
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début de l'exercice	7 834	4 137
Bénéfice net pour l'exercice	458 736	320 697
	466 570	324 834
Moins versements au Trésorier de l'Ontario (note 3)	465 000	317 000
Solde à la fin de l'exercice	1 570	7 834

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

pour l'exercice clos le 31 mars 1987

	1987	1986
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Chiffre d'affaires		
Ventes de billets au comptant	1 254 438	946 449
Billets gratuits	82 385	61 381
	1 336 823	1 007 830
Prix et commissions		
Prix (note 2)	591 388	449 584
Billets gratuits	82 385	61 381
Commissions - détaillants et distributeurs	100 158	75 399
	773 931	586 364
Ventes moins prix et commissions	562 892	421 466
Frais d'exploitation		
Frais d'administration et autres frais	29 621	24 557
Publicité	18 970	20 684
Équipement	18 850	24 517
Versements au gouvernement du Canada (note 4)	26 294	25 666
Impression des billets	16 189	11 755
	109 924	107 179
Bénéfice d'exploitation	452 968	314 287
Intérêts créditeurs	5 768	6 410
Bénéfice net	458 736	320 697

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 1987

1. CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Principes comptables

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus, sauf dans le cas des immobilisations qui sont imputées à l'exploitation au moment de leur acquisition.

(b) Produit comptabilisé d'avance

Il s'agit du produit de la vente de billets pour lesquels un tirage n'avait pas eu lieu le 31 mars, et qui est reporté.

2. SOCIÉTÉ INTERPROVINCIALE DE LOTERIES

Les loteries Provincial, Super Loto et Lotto 6/49 sont des entreprises conjointes de toutes les provinces par l'entremise de la Société interprovinciale de loteries, société dûment constituée dont les actions sont détenues par Sa Majesté la Reine du chef des provinces. La Société des loteries de l'Ontario est l'organisme régional chargé de la commercialisation de ces jeux en Ontario. La Société achète les billets de ces trois loteries auprès de la Société interprovinciale de loteries, s'occupant de leur vente dans toute la province.

Les prix remis par ces loteries sont constitués de la part des prix revenant à l'Ontario en fonction du nombre de billets vendus et de la part des frais d'exploitation nets de la Société interprovinciale de loteries revenant à l'Ontario, part atteignant 3 millions de dollars.

3. VERSEMENTS AU TRÉSORIER DE L'ONTARIO

Conformément à l'article 9 de la Loi sur la Société des loteries de l'Ontario, le bénéfice net de la Société doit être versé au Trésorier de l'Ontario; au cours de l'exercice, ces versements ont été effectués comme suit :

	1987 (en milliers de dollars)	1986 (en milliers de dollars)
Lotto 6/49	269 000	155 000
Instant	93 000	57 000
Lottario	57 000	59 000
Wintario	19 000	20 000
Provincial	17 000	14 000
Super Loto	10 000	12 000
	465 000	317 000

4. VERSEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'accord conclu en août 1979 par le gouvernement du Canada et les provinces stipule que le gouvernement du Canada se retire de la vente des billets de loterie à compter du 31 décembre 1979. Depuis le 1er janvier 1980, l'accord impose aux provinces le versement trimestriel d'une somme de 6 millions de dollars au gouvernement du Canada, somme pouvant être révisée pour tenir compte des effets de l'inflation. Les provinces se sont entendues pour partager ce paiement en fonction d'une formule tenant compte de la population et du revenu disponible. Pour l'exercice financier clos le 31 mars 1987, la part de l'Ontario atteignait 14,1 millions de dollars.

Le 3 juin 1985, un deuxième accord a été conclu entre le gouvernement du Canada et les provinces, stipulant que le gouvernement du Canada n'interviendrait pas sur le marché des jeux et des paris. Cet accord impose aux provinces le versement d'une somme de 100 millions de dollars au gouvernement du Canada, à payer en trois versements égaux les 31 décembre 1985, 1986 et 1987. Les provinces se sont entendues pour partager ces paiements en fonction de la même formule que celle retenue pour le premier accord. Pour l'exercice financier clos le 31 mars 1987, la part de l'Ontario s'est chiffrée à 12,2 millions de dollars.

5. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation

La Société occupe des bureaux loués selon des contrats de location-exploitation venant à échéance à des termes variant de trois à huit ans. Les loyers minimums s'établissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
1987-88	667
1988-89	667
1989-90	667
1990-91	778
1991-92	730
1992-95	2 372

Frais de déménagement

Le 8 juillet 1986, le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'installer la majorité des services de la Société à Sault-Ste-Marie. L'impact financier de ce déménagement ne peut pas à l'heure actuelle faire l'objet d'une estimation raisonnable.

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

La Société étant une société de la Couronne de la province de l'Ontario, elle est exemptée de l'impôt sur le revenu, aucune provision n'étant donc nécessaire.

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Tous les chiffres comparatifs ont été ajustés au besoin pour se conformer à la présentation retenue pour l'exercice.

Ontario

Bureau du vérificateur provincial

Au Conseil d'administration de la Société des loteries de l'Ontario et au ministre du Tourisme et des Loisirs.

J'ai vérifié le bilan de la Société des loteries de l'Ontario au 31 mars 1987, ainsi que les états des résultats d'exploitation et du bénéfice net à verser au Trésorier de l'Ontario pour l'exercice clos à cette date. Mes vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues et ont comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables indiqués dans la note 1 (a) afférente aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur provincial,

D. F. Archer, F.C.A.,

Toronto (Ontario),
le 31 juillet 1987.